



Atelier : lundi 8 octobre 2018 16h40 – 18h40

Territoires de projets : Concertation obligée !

Vote contestataire, désintérêt de la chose publique... ? Beaucoup de territoires ont conscience que la participation citoyenne doit être réenchantede pour retrouver des liens de confiance et de coopération dans l'action publique locale. Mais la mise en œuvre reste complexe : Comment associer et créer des synergies durables entre élus, acteurs socio-économiques et citoyens ? Quel positionnement et rôle pour le conseil de développement dans la mobilisation citoyenne ? Y a-t-il des sujets plus porteurs que d'autres, des échelles à réinvestir ?

Un world café de trois tables a été mis en œuvre afin de faire émerger les idées forces. Les participants tournaient sur 2 tables 2 x 30 mn. L'idée était de favoriser un maximum l'échange "libre" à partir du témoignage de 5-7 mn environ.

Table 1 : "Aller au-devant des citoyens, leur donner la parole, innover en proximité"

Témoignage pour lancer le débat : Denis PERROT, directeur de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux.

Etre membre d'un conseil de développement c'est aussi être acteur de la co-construction des territoires. Le Conseil n'est pas fermé et chaque membre peut se poser la question de la mobilisation des citoyens en infra, des actions innovantes à mettre en place en proximité. Expérience des foyers ruraux en la matière et notamment le projet "libère ta parole".

Écueils à éviter (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : N'écouter que ceux qui "sont en colère" et qui souvent s'expriment le plus = comment "toucher" les autres ?
- 2 : Ne pas imposer un cadre d'expression trop contraignant et un discours trop long et "pointu" qui peuvent "brider" l'expression
- 3 : Gestion du temps : laisser le temps nécessaire aux participants de s'exprimer
- 4 : Ne pas faire du Conseil de Développement un outil rigide, à la représentativité limitée, posant la question de la légitimité des participants.

Leviers à privilégier (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : Existence de nombreux outils de recueil de la parole : veiller à définir les objectifs pour choisir le/les outil/s le/s plus pertinent/s
- 2 : Favoriser et VALORISER la prise de parole des habitants en tant que telle
- 3 : Annoncer clairement les objectifs et le cadre de la concertation.
- 4 : Anticiper et accentuer la capitalisation des propos recueillis
- 5 : Donner la parole c'est bien, donner le stylo c'est mieux : permettre aux habitants d'agir
- 6 : Rendre compte de la concertation : c'est une reconnaissance et une valorisation de la parole des habitants

Bonnes pratiques (suite aux échanges avec la salle) :

- 1 : Principe du projet "Libère ta parole" (Foyers Ruraux) et de la caravane itinérante qui va à la rencontre des habitants
- 2 : Idée de concertations ponctuelles sur un périmètre et une action précise
- 3 : Utilisation des réseaux sociaux

Table 2 : "Quand le Conseils de Développement (CODEV) mobilise autour de projets qu'il initie"

Témoignage pour lancer le débat : Jean-Michel CLERGET, membre du conseil de développement et Marie-Christine KARAS, directrice du PETR de Sarrebourg

Mobilisation autour du projet de labellisation "réserve de biosphère", organisation de formations à l'usage du numérique pour les aînés, organisation de "speed dating associatif" (associations/bénévoles), lancement d'une démarche de sensibilisation sur les arbres remarquables.

Freins / difficultés (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : Manque de financement pour les projets
- 2 : Manque de moyens (humain, ingénierie)
- 3 : Manque de communication et d'information : difficulté à mettre en place un marketing efficace
- 4 : Manque d'interaction entre les membres du CODEV et élus
- 5 : Manque d'investissement des participants (= nombre limité)

Leviers à privilégier (méthodologie, gouvernance...) :

- 1 : Bonne connaissance du tissu associatif du pays
- 2 : Co-présidence des commissions élus/ codev
- 3 : Un élu référent CODEV au sein du PETR
- 4 : S'appuyer sur les compétences des bénévoles
- 5 : Développer le réseau des bénévoles et le nombre d'adhérents
- 6 : Avoir des acteurs avec une expertise certaine (formés) pour dynamiser le CODEV
- 7 : CODEV à géométrie variable

Facteurs de réussite - Bonnes pratiques (suite aux échanges avec la salle) :

- 1 : Recensement des associations
- 2 : Organiser et préparer l'arrivée des nouveaux membres : vocabulaire spécifique, rôles, missions
- 3 : Créer du lien social, remettre de la convivialité
- 4 : Intéresser d'avantage aux projets, plus de communication
- 5 : Faire une analyse des besoins pour identifier les thématiques qui intéressent et parlent aux citoyens
- 6 : Favoriser le vocabulaire accessible à l'ensemble des parties prenantes

Lors de l'échange, les étudiants ont soumis l'exemple d'un café associatif servant de tiers-lieu, pour illustrer le fait que lors de moments informels, les citoyens s'expriment et s'investissent dans des projets qui émanent de ces échanges. Cet exemple a été plutôt bien accueilli et pourrait-être une piste à envisager pour faire connaître le CODEV, son rôle, ses missions...

Table 3 : "Réinventer le dialogue autour de la stratégie et des grands projets de territoire"

Témoignage pour lancer le débat : Hélène BANCELIN, directrice du PETR du Cœur entre deux Mers

En "externe" pour élaborer la stratégie de territoire sur des grands projets : enquête population et agriculteurs sur le Projet alimentaire territorial, Ateliers mixtes acteurs non élus/élus pour élaborer la stratégie LEADER, Elaboration de la nouvelle prospective territoriale "ambition 2030" : ateliers mixtes acteurs non élus/élus, panel citoyen, micro-trottoir.

En "interne" pour structurer et animer les services du PETR : comité de pilotages mixtes élus/acteurs non élus, découplage des services.

Écueils à éviter (méthodologie, gouvernance...) :

1 : Veiller à penser la temporalité au cours de laquelle les citoyens sont associés au dialogue qui concerne le projet du territoire (avant le début du projet ? pendant ? après ? pourquoi ?)

2 : Ne pas oublier de penser les objectifs du projet / la performance attendue avant d'inventer ou de réinventer le dialogue autour de la stratégie du territoire.

3 : Veiller à définir de manière justifiée le panel des citoyens participant au dialogue (Quels sont les critères : motivation ? mixité ? tête de réseau ?)

5 : Veiller à ce que l'instance et l'outil participatifs aient du sens (ne soit pas justifié par une injonction)

Leviers à privilégier (méthodologie, gouvernance...) :

1 : Valoriser et s'appuyer sur les instances existantes qui fonctionnent (ex : conseil des jeunes dans les communes ou intercommunalités)

2 : Prendre appui sur les différentes échelles de concertations (société civile "organisée", habitants) en fonction des objectifs du projet de territoire

3 : Utiliser un langage adapté aux types de dialogues

4 : Laisser la place aux habitants concernés par le projet de territoire – Mettre les habitants en activité

Bonnes pratiques (suite aux échanges avec la salle) :

1 : Innover sur des outils pour recueillir la parole du citoyen (ex : micro-trottoir) et éviter la passivité / la "non mobilisation"

2 : Prendre appui sur des actions concrètes, des "chantiers", pour favoriser la mobilisation

3 : Mettre en œuvre des formes de concertations mixtes (élus / têtes de réseaux)

Suite aux différents échanges dans les trois "World Café", les deux idées suivantes se dégagent :

- Une volonté des personnes présentes de réfléchir sur le recueil de la parole des citoyens et acteurs du territoire.

- Face à cette volonté, chacun se heurte à la question du "Comment faire ?". Pour autant, des leviers existent comme le montrent les échanges.

Synthèse réalisée par les étudiants M2 du MASTER Conduite de projets et développement des territoires (PROJ&TER) de l'Université de Lorraine